

GRAND LYON HABITAT - Site MERMOZ O à LYON 8ème (69)

Mission de Maîtrise d'Œuvre désamiantage et déconstruction de bâtiments

Client :



Site : Bâtiment MERMOZ O - Allées 1 à 15 rue Gaston Cotte à LYON (69)

Activité du site : Logements sociaux

Surface du site : 2 500 m²

Surface de plancher à traiter :

6 000 m² répartis sur 5 niveaux

Date de réalisation : 2016 - *En cours*

Montant mission Maîtrise d'Œuvre : 36 000,00 € HT

Montant des travaux de désamiantage : 408 000,00 € HT



Démolition du bâtiment avec tapis de protection

Contexte

Grand Lyon Habitat, un des principaux bailleurs sociaux de l'agglomération lyonnaise avec plus de 26 000 logements gérés, a engagé depuis plusieurs années un grand programme de rénovation urbaine de son patrimoine situé dans le quartier Mermoz dans le 8e arrondissement de Lyon.

Dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (ANRU) du quartier Mermoz SUD, **Grand Lyon Habitat** a procédé à la restructuration du bâtiment O implanté du 1 au 15 rue Gaston Cotte dans le 8ème arrondissement de LYON (69). Le bâtiment comprend 8 cages d'escalier.

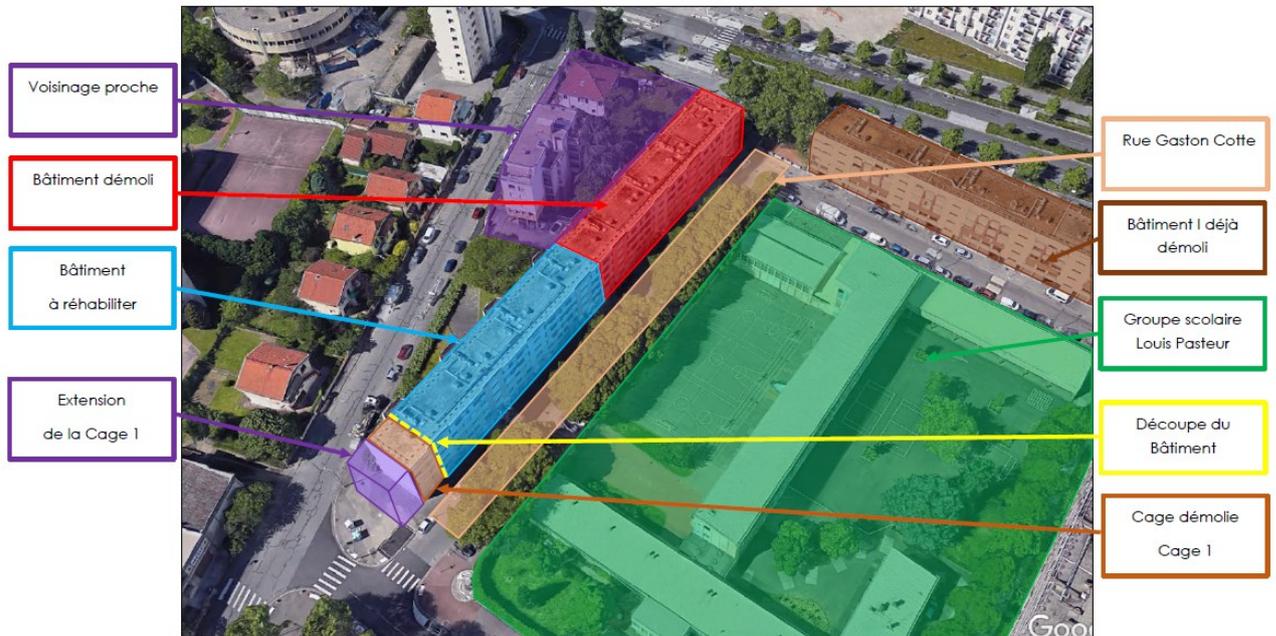
Le projet de restructuration comprenait la démolition de 4 cages d'escalier ainsi que la démolition partielle de l'allée 1 afin de procéder à une extension du bâtiment dans sa partie Sud.

Préalablement à la déconstruction partielle du bâtiment, le projet intégrait le désamiantage des logements. L'ensemble des logements conservés dans le projet ont également été réhabilités.

Compte tenu de la spécificité des opérations de désamiantage et de déconstruction, et des contraintes liées à la gestion de ce type d'opération, **Grand Lyon Habitat** a confié à **INGEOS** une mission de Maîtrise d'œuvre complète de cette opération.

GRAND LYON HABITAT - Site MERMOZ O à LYON 8ème (69)

Mission de Maîtrise d'Œuvre désamiantage et déconstruction de bâtiments



Environnement du site contraint

Mission INGEOS

Mission de maîtrise d'œuvre relative aux opérations désamiantage et déconstruction du bâtiment dans le cadre du projet de restructuration et extension de Mermoz O :

- Mise au point de la mission, recueil des données ;
- Assistance pour l'organisation et le pilotage de la mission ;
- Expertise des études et diagnostics (repérage amiante et plomb) ;
- Réalisation d'un audit déchets avant démolition ;
- Mise au point du programme de travaux ;
- Rédaction des pièces des marchés de travaux ;
- Assistance au Maître d'Ouvrage passation des Contrats de Travaux ;
- Contrôle et VISA des documents d'exécution ;
- Suivi technique de retrait des Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (MPCA) ;
- Suivi technique des travaux de déconstruction des bâtiments et de remblaiement des terrains après libération des emprises ;
- Organisation et pilotage de réunions hebdomadaires sur le chantier et établissement de comptes rendus ;
- Contrôle et suivi administratif et financier des marchés de travaux ;
- Assistance aux Opérations de Réception des travaux .

GRAND LYON HABITAT - Site MERMOZ O à LYON 8ème (69)

Mission de Maîtrise d'Œuvre désamiantage et déconstruction de bâtiments



Traitement de l'étanchéité provisoire du pignon



Bâtiment avant démolition

Spécificité de la mission

- Contraintes liées à l'environnement du site : proximité du groupe scolaire Louis Pasteur et de bâtiments d'habitation collective : mise en place d'une communication spécifique et adaptation des horaires de déconstruction par rapport aux temps de récréation du groupe scolaire ;
- Contraintes liées à la déconnexion des réseaux en limite de propriété ;
- Présence de matériaux et produits contenant de l'amiante ;
- Contraintes liées au remblaiement du site après démolition en conformité avec le cahier des charges de la métropole du Grand Lyon avec objectifs de portance spécifiques ;
- Gestion des déchets, optimisation du tri et valorisation des matériaux ;
- Contraintes liées à la mitoyenneté du bâtiment conservé et occupé pendant la démolition partielle des allées 9 à 15 rue Gaston Cotte :
 - » Méthodologie de déconstruction adapté pour ne pas ne pas générer de désordres structurels ;
 - » Traitement adapté de la fondation de jonction entre les 2 parties du bâtiment ;
 - » Utilisation d'un tapis de protection pour limiter les nuisances ;
 - » Traitement de l'étanchéité du pignon laissé par la démolition.
- Nécessité de réduction des nuisances divers (gestion des émissions de poussières, maîtrise des nuisances acoustiques, gestion des flux de circulation d'engins de travaux publics).